



BIKLOOW

Dossier final - AAP Idéation Saison 3



EXTREME DEFI
ADEME Mobilité



Ecosystème

Acteurs territoriaux et statut

STATION V

Association - Saint-Vallier (26)

*L'association a vu le jour en septembre 2023 à Saint-Vallier dans la Drôme. STATION V se donne pour mission d'**offrir des alternatives simples à la voiture individuelle dans une petite ville au sein d'un territoire rural.***

Statut : contact initialisé avec l'association. L'expérience de ses membres dans la mobilité active ainsi que leur réseau est un atout majeur pour nous aider à faire évoluer le projet.

DROMOLIB

Association – Crest (26)

*Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, l'association s'engage à **promouvoir et développer l'écomobilité en milieu rural, contribuant ainsi à la transition vers une mobilité plus durable.***

Statut : l'association n'a pas à ce jour prévu de s'engager dans une expérimentation eXtrême Défi mais a déjà eu des contacts avec certains acteurs (animation autour du Vhelo, expérimentation avec la Weez, contacts avec Midipile pour les besoins des collectivités). Notre échange nous a permis de valider la pertinence de notre approche sur la zone couverte par Dromolib. Notre projet s'inscrivant parfaitement dans le contexte de l'association, nous envisageons de communiquer sur le projet BIKLOOW et de profiter des événements auxquels elle participe pour le présenter et élargir le panel d'opinions.

FABUNIT

Tiers-lieu – Eurre (26)

Une Manufacture de proximité pour recycler et fabriquer des objets à partir des déchets plastiques du territoire.

Statut : la FabUnit est un élément clef pour la réussite de notre projet car elle nous permet de nous appuyer sur un outil existant pour la fourniture et la transformation des principaux éléments du châssis et de la carrosserie.

Les autres acteurs potentiels

Nous avons pu identifier d'autres acteurs potentiels avec lesquels nous n'avons pas encore établi de contact

- GPA26 – Recycleur d'automobiles - Livron sur Drôme (26)
 - Avec 185 000 pièces d'occasion en stock et 31 000 véhicules traités en 2024 cette société pourrait être utilisée comme fournisseur pour certaines pièces à condition de cibler des modèles de véhicules ayant été très largement distribués (Twingo, Clio, 206,...) pour garantir leur disponibilité
- Valence-Romans Mobilités - entité publique qui gère les mobilités à l'échelle du territoire de Valence et Romans (26)
 - *La mission essentielle de Valence Romans Mobilités reste de **promouvoir l'usage des transports collectifs et des modes actifs** (vélo, covoiturage, autopartage, marche à pied ...) afin d'offrir un maximum d'alternatives à l'usage de la voiture car il est important de **répondre aux besoins de tous les usagers du territoire**.*
 - Ce syndicat mixte est le plus gros acteur du territoire car opérant sur la zone la plus densément peuplée.
- Mobilité 07-26 – association d'insertion - Le Teil (07)
 - L'activité de l'association en accompagnement mobilité des demandeurs d'emploi est une des pistes que nous avons identifiées dans l'approche économique
- Les garages automobiles et commerces de cycles
 - Souhaitant travailler sans réseau de distribution, les garages automobiles et commerces de cycles seront de fait des acteurs essentiels pour la réparation des véhicules. Il sera donc très important qu'ils aient un libre accès à la documentation technique permettant l'entretien et la réparation des BIKLOOW.
- Les fournisseurs de pièces spécifiques

- Quelques pièces usinées spécifiques ou pièces de tôlerie pourront être réalisées en local sans difficultés
- Les éléments de carrosserie en toile nécessitent d'identifier un fournisseur. Les compétences existent dans la région mais il faudra les intéresser au projet.
- Les parties cycles pourront sans doute être approvisionnées auprès de L'usine à vélo

Contact avec les pionniers

Alain IETTER - Association Sation V

Alain est un passionné de mobilité douce, entre participation au Sun Trip et plus récemment la fabrication de son propre Vhélío – parmi tant d'autres auto-constructions ou adaptations - il a eu la gentillesse de partager son expérience et ses nombreux contacts dans le domaine.

Nous retiendrons notamment sur le point de vue technique :

- La question de l'amortissement par rapport à la vitesse du véhicule
- La pertinence du choix sur la motorisation par rapport à la masse du véhicule
- La curiosité sur le choix du châssis en plastique recyclé
- La question de la position de conduite, point que nous avons identifié dans les validations à réaliser

Sur le point de vue des usages :

- Le fait de prendre en compte l'utilisation dans un environnement vallonné sur lequel les normes VAE sont un vrai frein au développement des nouvelles mobilités

Liens véhicule/environnement

Voirie

Le véhicule BIKLOOW appartenant à la catégorie L2e-P il pourra circuler sur la majeure partie du réseau routier du territoire car le réseau routier de la Drôme était constitué en 2023 (source INSEE¹) de :

- Routes départementales et voies communales : 12.478 km (> 97%)
- Routes nationales : 141 km
- Autoroutes : 134 km

Il est à noter toutefois qu'il ne permettra pas de s'attaquer d'une traite à certaines ascensions prisées des cyclistes (Col de Rousset, Col de Tourniol,...), la température du moteur devenant excessive. Ceci ne représente cependant pas un cas d'usage recherché.

Son petit format le rend peu encombrant sur la voirie et sa carrosserie intégrale permet malgré tout de bien l'identifier ce qui devrait rendre son utilisation relativement sûre dans les zones rurales.

Stationnement

Le BIKLOOW mesure 1,8 m x 1 m, son emprise au sol est donc nettement inférieure à une automobile mais est cependant bien plus grande qu'un vélo.

Ayant choisi de ne pas intégrer de panneaux solaires sur le projet BIKLOOW, il nous semblerait plus pertinent - d'un point de vue systémique - que soient déployées des bornes de recharge mixtes solaire/réseau faisant office d'ombrières :

- Surface réduite de la place de parking
- Puissance de charge limitée
- Permettant de recharger un VÉLI ou deux vélos

Ce déploiement pourrait commencer par les pôles d'échange multimodaux et infrastructures publiques (lycées, mairie, hôpitaux, ...). Un levier politique pourrait être un amendement des lois ApER et LOM afin de favoriser l'installation de bornes ombrières à destination des VÉLI.

¹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/105004901?ZONE_GEO=2322738